

Les services de l'État en Loire-Atlantique avec vous au quotidien



Agriculture | Appui aux territoires | Culture | Entreprises, Emploi et Insertion | Environnement, Aménagement et Logement | Jeunesse et Sports | Mer et Littoral | Politique de la ville | Sécurité



PRÉFET DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

2018 L'action de l'État en Loire-Atlantique



L'État
en appui
des territoires
pour construire
l'avenir



L'État
acteur de
la cohésion
sociale



L'État
protecteur



ÉDITO

Avouons-le... l'État est parfois piètre communicant quand il lui faut mettre ses actions en valeur.

Hélas ce n'est pas seulement l'effet d'une humilité soudaine qui lui ferait privilégier les actes aux écrits.

C'est plus trivialement la conséquence d'une volonté de vouloir trop bien faire qui, associée à un plan de charge confronté à la contrainte des moyens, s'est traduit par des retours incessants aux rédacteurs. J'assume ce retard inhabituel lorsqu'il s'agit de rendre compte de son action.

J'assume aussi le fait d'avoir voulu, malgré tout, que le bilan 2018 paraisse. La coïncidence avec la mise en œuvre du prélèvement à la source n'était pas suffisante pour que l'on écrase une année qui fut cruciale pour le territoire avec le retour à l'état de droit sur le site de Notre-Dame-des-Landes.

C'est l'occasion pour moi qui ne fut qu'un acteur partiel cette année-là de rendre hommage à celle, Nicole Klein mon prédécesseur, et ceux qui ont eu la tâche ô combien difficile de gérer des actions de maintien de l'ordre conduites dans le plus strict respect des lois de la République.

J'assume enfin le caractère lacunaire de ce bilan, partiel et donc comme certains le jugeront partial. Que celles et ceux qui ne s'y retrouvent pas n'y voient pas malice. Nous ferons mieux pour parler de l'année 2019, déjà écoulée !

LE PRÉFET
Claude d'HARCOURT



L'ÉTAT EN APPUI DES TERRITOIRES POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

L'État partenaire des territoires

En 2018, la priorité a été donnée à la mise en œuvre d'une action la plus proche possible des territoires, en s'appuyant sur un partenariat riche et approfondi avec l'ensemble des collectivités territoriales.

L'accompagnement financier des collectivités territoriales demeure un levier majeur du développement des territoires.

*L'État s'est engagé à maintenir
au plan national la dotation globale
de fonctionnement (DGF)
soit 502 M€ en Loire-Atlantique.*

La cohésion des territoires, impérieuse nécessité, s'est traduite par une priorité donnée au soutien aux territoires ruraux et à l'attractivité des villes, au travers d'une palette d'outils contractuels (contrat de ruralité, cœur de ville...).

En 2018, Saint-Nazaire et Châteaubriant ont été retenues pour intégrer le dispositif national « Action Cœur de Ville ». L'intérêt de ce plan partenarial est de fédérer l'action de l'État et des opérateurs (CDC, ANAH, Action logement, crédits de droit commun...) sur des projets globaux de redynamisation des centres-villes portés par les collectivités.

Au titre de la politique de la ville, **l'État a mobilisé 2,6 M€ au titre de la politique de la ville en Loire-Atlantique**, en complément des dispositifs et crédits de droit commun. Le soutien de l'État a particulièrement été orienté vers la réussite éducative (programme de réussite éducative, cordées de la réussite, actions de soutien scolaire) ainsi que le développement économique et l'emploi dans les quartiers. L'année 2018 est également marquée par la validation par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) des projets de renouvellement urbain des agglomérations nantaise et nazairienne, auxquels **l'agence apporte respectivement un financement de 158,5 M€ et 7,6 M€.**

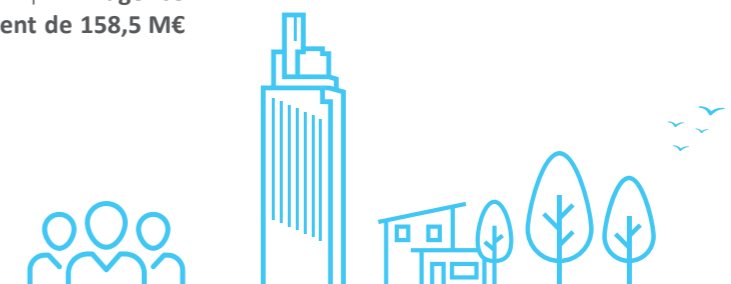


*L'année 2018 a été marquée
par la contractualisation
avec les plus grandes collectivités territoriales
en vue de fixer des objectifs de maîtrise
de la dépense publique locale.*

Six contrats ont été signés avec les collectivités les plus importantes (conseil régional, conseil départemental, Nantes métropole, Nantes, Saint-Herblain et Saint-Nazaire) au terme de véritables négociations entre les services de l'État et les collectivités territoriales.

Les taux d'évolution maximaux de la dépense ont été notifiés aux conseils départemental et régional.

Le plafond maximal fixé pour l'ensemble des collectivités concernées en 2018 atteint en volume 2,93 Mds€ pour une trajectoire d'évolution limitée à 1,29 % en moyenne. Les six collectivités ont dépensé 2,87 Mds€, soit près de 59 M€ de moins que la cible. L'objectif d'économie est donc largement atteint en 2018 puisque les dépenses réelles de fonctionnement des six collectivités concernées ont reculé de l'ordre de 21,5 M€.



LE SOUTIEN À L'EMPLOI ET À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Au-delà de l'environnement économique global du territoire, les entreprises, les salariés et les personnes en recherche d'emploi ont été au cœur des préoccupations de l'État en 2018.

Le taux de chômage en Loire-Atlantique est légèrement inférieur à celui des Pays de la Loire (7,2 % contre 7,4 %, au 3^e trimestre 2018), et nettement inférieur à celui de la France métropolitaine (8,7 %).

Il y a des écarts significatifs selon les zones d'emplois du département. Ainsi, le **taux de chômage sur la zone d'emploi d'Ancenis est nettement inférieur au taux de chômage moyen départemental** (5,2 % contre 7,2 % au 2nd trimestre 2018) tandis que le taux de chômage de la zone d'emploi de Saint-Nazaire est supérieur à ce taux moyen départemental (7,8 % au 2nd trimestre 2018).

En 2018, la reprise d'activité s'est confirmée dans le département, au regard notamment du recours à l'activité partielle qui est en nette diminution dans le département (-30 % du nombre d'heures autorisées en 2018 par rapport à 2017 soit environ 1 M€).

Une priorité a été donnée aux actions facilitant le rapprochement entre offres et demandeurs d'emplois et sans emploi, notamment dans le cadre du partenariat avec le conseil régional, l'observatoire régional des compétences industrielles et Pôle emploi.

L'État a, par ailleurs, poursuivi son effort pour accompagner les publics éloignés de l'emploi et rencontrant des difficultés d'insertion.

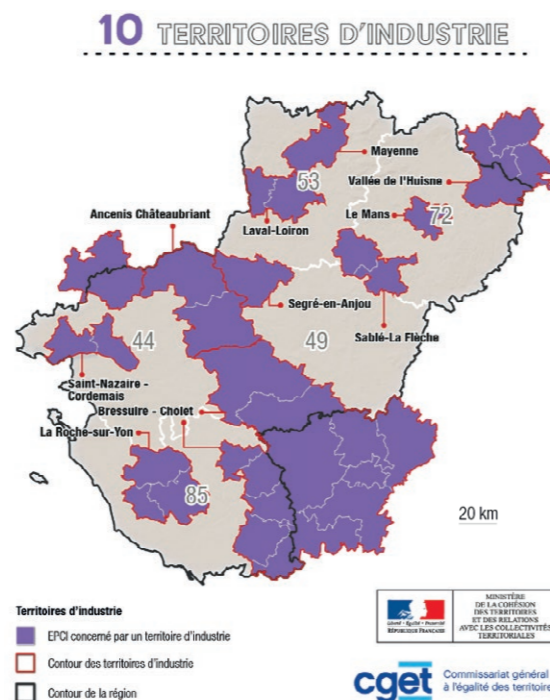


26 mars 2018 / Lancement de la semaine de l'industrie à la fonderie Bouhyer à Ancenis.

FOCUS SUR LES TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Cinquième région industrielle française (8 % des effectifs nationaux), les Pays de la Loire se hissent ainsi au second rang pour la part de l'industrie dans l'emploi total (16,6 % contre 12,4 % en France métropolitaine). Au fil du temps, les acteurs ligériens ont su jouer collectif et développer l'excellence dans de nombreux secteurs productifs : aéronautique, agroalimentaire, électronique, santé... Cette diversité est une force qui a permis au territoire de résister mieux que d'autres aux crises économiques. Les Pays de la Loire ont ainsi bénéficié d'une reconnaissance particulière dans le cadre de la démarche nationale « Territoires d'Industrie », avec pas moins de dix zones géographiques – 22 Établissements Publics de Coopération Intercommunale – labellisées par l'État, qui en a confié le pilotage à la région.

Trois territoires d'industrie ont été retenus en Loire-Atlantique dans le cadre de ce dispositif : Pays de Redon, Châteaubriant-Ancenis et Saint-Nazaire Cordemais. Ils bénéficieront d'un accompagnement par l'État et la Région pour conforter leur capacité à investir et se développer.



11 décembre 2018 / Rencontre avec les représentants de la profession agricole

L'ACTION DE L'ÉTAT EN FAVEUR D'UNE AGRICULTURE RESPONSABLE

Avec 15 % des exploitations agricoles engagées, la Loire-Atlantique est l'un des tout premiers départements en matière de développement de l'agriculture biologique. Sur le plan environnemental, la protection de la ressource en eau et la réduction de l'usage des produits phytosanitaires constituent des enjeux prioritaires pour le département.

En 2018, 94,5 M€ ont été versés aux 4 300 exploitations agricoles du département au titre de la politique agricole commune (PAC).

Les services de l'État ont, par ailleurs, accompagné les exploitations en difficulté.

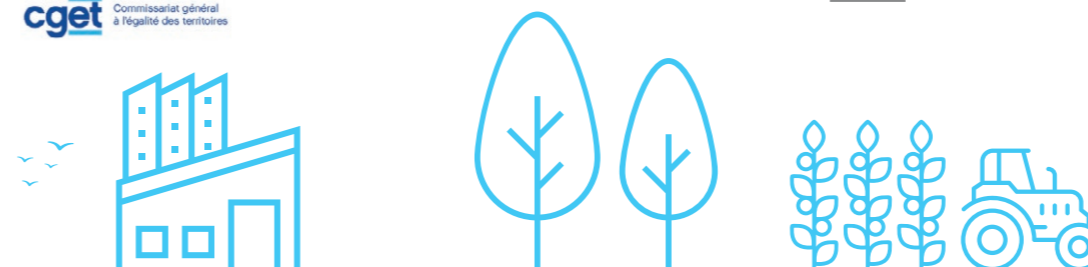
Une procédure de calamités agricoles a été mise en œuvre sur des exploitations touchées par le gel de 2017.

Par ailleurs, le respect des règles de biosécurité pour prévenir les crises liées notamment à l'influenza aviaire ou à la peste porcine africaine et le respect des règles de bien-être animal constituent un pan important de l'action de l'État.

La surveillance en continu des maladies réglementées dans les élevages concerne 3 300 cheptels bovins, 1 400 cheptels de petits ruminants, 220 élevages de porcs, une centaine de lieux de détention de chevaux, 600 apiculteurs et 600 élevages de volailles.

282 inspections ont été réalisées dont 34 contrôles biosécurité en exploitations et 121 actions au titre de la protection animale dont 17 contrôles de véhicules. 60 plaintes ont été instruits concernant toutes espèces animales.

Les échanges à l'export ont concerné la délivrance de 2 679 certificats.



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Retour sur l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, l'aménagement de Nantes Atlantique, et l'amélioration significative à terme des conditions d'accès et les mesures en faveur de la protection des habitants.

LA RÉTROCESSION DES TERRES AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Sur l'emprise de l'ancien projet aéroportuaire de Notre-Dame-Des-Landes, l'action menée par les services de l'État au sein d'un comité de pilotage chargé de la gestion des terres, réunit l'ensemble des acteurs du territoire et en particulier le Conseil départemental. Les démarches entreprises ont permis de rétablir l'État de droit et d'organiser l'usage temporaire des terres selon les principes suivants :

- 900 hectares sont exploités par 39 agriculteurs historiques dans le cadre de conventions d'occupation précaires ;
- 140 hectares sont mis à disposition de 15 porteurs de projets agricoles issus du mouvement des occupants du site dans le cadre de conventions d'occupation précaire (COP) ;
- environ 70 hectares restent temporairement sans COP en raison de conflits d'usage de terres entre des porteurs de projet et des agriculteurs du secteur. Un travail de médiation entre les parties est en cours et permettra de résoudre ces situations ;
- le reste des surfaces, soit environ 300 hectares, se répartit entre les espaces boisés et en friches, les zones bâties, les rivières, les routes et chemins et divers délaissés.



18 décembre 2018 / L'État rétrocède 895 hectares au conseil départemental. Les deux collectivités s'engagent à promouvoir une agriculture de qualité, productive et diversifiée.

L'AMÉNAGEMENT DE L'AÉROPORT DE NANTES-ATLANTIQUE

Les services de l'État se sont mobilisés le lendemain même de la décision d'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes pour **travailler au réaménagement de Nantes-Atlantique dans la plus grande transparence** avec l'ensemble des acteurs concernés avec deux priorités, la protection de la population et le nécessaire développement économique du territoire. Le projet de réaménagement de l'aéroport fera l'objet d'une concertation au 1^{er} semestre 2019. En parallèle, les collectivités, associations, acteurs économiques sont associés aux travaux dans le cadre de différentes instances. Le sous-préfet chargé de mission pilote la démarche au plan local.

Deux nouveaux outils pour mesurer le bruit

Nantes-Atlantique sera le premier aéroport régional français à disposer d'un outil innovant et de dernière génération de visualisation de la mesure du bruit. Ce dispositif sera accessible courant 1^{er} trimestre 2019 sur le site internet du concessionnaire de l'aéroport. Concrètement, il permet de visualiser, avec un décalage de 30 minutes par rapport au temps réel, tous les avions au départ et à l'arrivée de la plateforme nantaise. Ce nouveau système intégrera, à terme, la possibilité pour les riverains de déposer des plaintes en ligne.

Une station fixe de mesure de bruit supplémentaire sera installée dans le quartier des Couëts à Bouguenais. Ce nouveau dispositif complètera les informations déjà recueillies par la station mobile et les **trois stations fixes existantes à Nantes, Rezé et Saint-Aignan-de-Grand-Lieu**. En complément, une station mobile est déployée afin de connaître précisément et de façon exhaustive les niveaux de bruits liés au trafic aérien sur le territoire.

Le plan de gêne sonore approuvé

L'élaboration du plan de gêne sonore (PGS) a été initiée en 2018 conformément aux engagements du Premier Ministre. Il est construit sur la base des prévisions de bruit à l'horizon 2020 en prenant en compte le trafic et les trajectoires radar observées entre septembre 2017 et septembre 2018 ainsi que les dernières annonces de développement des compagnies aériennes à Nantes-Atlantique. Ce PGS fixera les périmètres des habitations éligibles aux aides à l'insonorisation.

Un contrat d'avenir à Nantes sur le thème des mobilités en Pays de la Loire

Suite à la décision du Gouvernement le 17 janvier 2018 de privilégier le réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique, le Premier ministre a souhaité « poursuivre le dialogue avec les élus des Pays de la Loire et de la Bretagne pour nourrir les contours d'une nouvelle contractualisation avec chacune des deux régions ».

Au cœur de ce contrat d'avenir, l'enjeu de la mobilité en Pays de la Loire : le développement des grandes infrastructures de transports, aéroportuaires, portuaires, ferroviaires et routières est un axe majeur de cette nouvelle contractualisation.

En complément du réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique, le contrat d'avenir se fixe ainsi deux objectifs : d'une part, **renforcer l'attractivité et l'accessibilité de la Région** en développant les mobilités et les infrastructures de transport; d'autre part, **rebondir en se projetant vers l'avenir** en relevant trois défis majeurs pour le devenir du territoire : le défi de la transition numérique, le défi de l'économie de la connaissance et le défi de la transition écologique.

Les implications de contrat au plan départemental sont nombreuses et ambitieuses.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'État, avec l'ensemble des acteurs locaux, a poursuivi ses efforts pour le développement des énergies renouvelables et la mise en œuvre de la transition écologique et solidaire.

La part d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie des Pays de la Loire est passée **de 8 % en 2008 à 14 % en 2016**, avec un objectif de 21 % en 2020. La Loire-Atlantique contribue à cet effort de manière significative.

Au-delà du futur parc éolien de Saint-Nazaire, dont les autorisations font l'objet de recours, et qui produira 20 % de la consommation électrique actuelle du département, l'éolien terrestre totalise **54 parcs** pour une puissance de **536 MW**.

Une première éolienne flottante française –FLOATGEN– installée à 22 kilomètres au large du Croisic, produit de l'électricité depuis septembre 2018 pour **répondre aux besoins de 5 000 habitants**. L'énergie thermique poursuit sa baisse.

Le photovoltaïque et la méthanisation connaissent un développement significatif avec, respectivement, 12 972 installations photovoltaïques (139 MW) et 11 installations de production de biogaz (4,5 MW).



Avril 2018 / L'éolienne offshore du projet Floatgen a été installée au large du Croisic en avril 2018.



7 juin 2018 / Réunion de concertation concernant l'avenir de l'aéroport de Nantes-Atlantique.



2018 / En 2018, le terminal méthanier de Montoire-de-Bretagne a traité 7,3 M de tonnes de GNL. Un record depuis son ouverture en 1980.



L'ÉTAT ACTEUR DE LA COHÉSION SOCIALE

Les services de l'État se sont attachés en 2018 à développer une politique inclusive, en s'adressant aux publics les plus fragiles.

L'ACCÈS AU LOGEMENT

L'État, au cours de l'année 2018, a continué de porter une attention marquée à la production de logements et à l'accès au parc locatif des publics prioritaires.

L'État a fixé ses objectifs en matière d'accès au logement dans le nouveau plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) 2016-2020 :

- **développer et territorialiser** l'offre pour faciliter l'accès au logement de droit commun, notamment en renforçant et adaptant la production de logements très sociaux sur le territoire de Nantes Métropole et sur le littoral ;
- **optimiser** l'orientation et l'accompagnement vers le logement en favorisant la coordination des acteurs et en améliorant l'accès prioritaire au logement autonome ;
- **garantir** le maintien dans un logement décent et adapté par une prévention très en amont de la procédure des expulsions locatives, par un renforcement de la lutte contre l'habitat indigne et par un repérage et une orientation des ménages en précarité énergétique.



14 mai 2018 / Signature des conventions d'occupation précaires en présence de Stéphane Travert, ministre de l'agriculture.

Zoom sur le contingent préfectoral, un outil essentiel d'attribution des logements sociaux

L'État est réservataire de droit de logements sociaux. Le contingent préfectoral est fixé à 30 % du total des logements de chaque organisme (article R. 441-5 du code de la construction et de l'habitation). Désormais, la part réservée aux agents civils et militaires de l'État est fixée à 5 % maximum. Le pourcentage restant est toujours affecté aux publics prioritaires : droit au logement opposable (DALO), sortants d'hébergement, réfugiés et personnes victimes de violences conjugales.

En Loire-Atlantique,
le nombre d'attributions de logements
pour les personnes prioritaires
est de 3 864.

Après la signature d'un avenant pour l'année 2017, **une nouvelle convention-cadre** a été signée le 10 août 2018 pour la période 2018/2020. Elle prend en compte l'évolution des publics prioritaires définis dans l'article L441-1 du code de la construction et de l'habitation et précise des objectifs départementaux chiffrés de relogement pour les publics prioritaires. Un suivi resserré des objectifs est organisé trimestriellement.

Par ailleurs, la Loire-Atlantique bénéficie depuis 2015 de mesures du fonds national d'accompagnement vers et dans le logement pour aider à l'accès au logement sous la forme d'accompagnement ou de bail glissant.

ACCUEILLIR LES DEMANDEURS D'ASILE ET FAVORISER L'INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS

Le flux de la demande d'asile à Nantes s'est accru de 88 % en 2018 par rapport à l'année précédente.

À fin 2018, l'accueil des migrants primo-demandeurs d'asile en Loire-Atlantique mobilisait **1 854 places**, soit **124 places créées en un an**, dans les dispositifs dédiés répartis en trois niveaux :

- **200 places** de centre d'accueil et d'examen des situations (CAES) et **210 places** de centre d'accueil et d'orientation (CAO) destinés à une mise à l'abri avec évaluation des situations administratives ;
- **634 places** d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile ou d'accueil temporaire/service de l'asile ;
- **810 places** de centres d'accueil pour demandeurs d'asile.

Au total, **4 069 demandes d'asile** ont été enregistrées au GUDA de Nantes en 2018 (gestion des départements 44, 53 et 85), dont **3 869 nouvelles demandes**.

Le taux de concentration des arrivées régionales de demandeurs d'asile sur l'agglomération nantaise est de **45 %** pour l'année 2017 et de **60 %** pour l'année 2018.

UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE AMBITIEUSE

L'année 2018 a permis la poursuite de la mise en œuvre du dispositif 100 % de réussite dans les classes classées en éducation prioritaire et à l'élargissement au dédoublement des CE1 en REP+.

Désormais les 10 circonscriptions concernées par l'éducation prioritaire dans le département de Loire-Atlantique sont engagées dans ce dispositif de dédoublement des effectifs en cours préparatoire.



10 novembre 2018 / Inauguration du pôle enfance jeunesse de la commune du Bignon en présence de Serge Boulanger, secrétaire général de la préfecture.

En REP+, 65 classes de CP sont désormais dédoublées et 57 en REP. 53 classes de CE1 ont des effectifs allégés en REP+. Aujourd'hui, **une quarantaine de communes sont concernées par ce dispositif** déployé en 2017 dans les seules communes de Nantes et Saint-Nazaire.

Il est à noter le remarquable engagement des maires de ces communes qui ont aménagé les locaux et donné les moyens logistiques pour permettre le dédoublement réel des classes et permettre ainsi d'atteindre les objectifs nationaux.

Les mêmes objectifs attendus l'an passé pour les CP de REP+ sont donc désormais étendus aux CE1 de ces mêmes réseaux et à tous les CP d'éducation prioritaire.

L'ACCÈS AU SPORT POUR TOUS

Le territoire de la Loire-Atlantique est particulièrement dynamique au plan de la pratique sportive : presque **un tiers de la population détient une licence sportive** (un des meilleurs taux de licenciés par habitant en France). En 2018, les associations sportives de Loire-Atlantique **ont bénéficié de près de 1,5 M€** dans le cadre de l'appel à projets du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), avec une priorité accordée aux clubs.

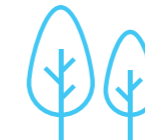
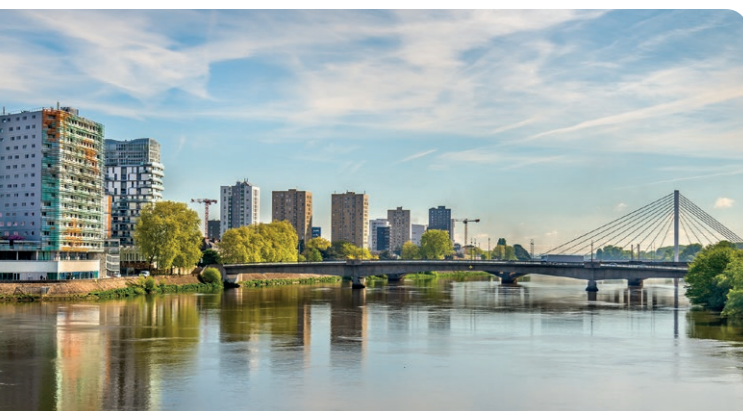
PROMOUVOIR UNE SOCIÉTÉ DE L'ENGAGEMENT

En 2018, **2 035 jeunes en Loire-Atlantique ont débuté ou effectué un volontariat de service civique, nombre comparable à celui de l'année précédente**.

La Loire-Atlantique continue à être **le moteur du service civique** en Pays de la Loire (il représente toujours, plus de la moitié des volontaires de la région). De plus, la part des volontaires en lien avec une mission relevant d'un grand programme ou d'un accord-cadre national **continue à progresser**, majoritairement issus du Ministère de l'Éducation Nationale.

62 nouveaux organismes (dont 13 collectivités) ont été agréés. **52 demandes de renouvellements** et **12 demandes d'avenants** (pour l'accueil de volontaires supplémentaires) ont été traitées.

La préfecture de Loire-Atlantique a accueilli 7 jeunes en service civique au sein de son service d'accueil du public et de la direction des migrations et de l'intégration. Ces jeunes accompagnent des personnes accueillis dans leurs démarches et les orientent vers le bon service.



3 L'ÉTAT PROTECTEUR

La sécurité de tous demeure la priorité absolue des services de l'État dans le département. Si la sécurité publique et la sécurisation des grands événements en constituent la partie la plus visible, les services de l'État ont poursuivi une diversité d'actions afin d'anticiper les menaces et de prévenir les risques, en luttant contre la radicalisation et en se préparant aux risques naturels et / ou technologiques en garantissant la qualité de l'alimentation et mettant à disposition des solutions d'hébergement pour les personnes les plus vulnérables.

ASSURER LA SÉCURITÉ

ACTIVATION DU CENTRE OPÉRATIONNEL DÉPARTEMENTAL (COD)

Le centre opérationnel départemental a été activé 21 fois pour gérer plusieurs grands événements, comme les matchs de la coupe du monde de handball féminin, la 4^e étape du Tour de France 2018 ou les manifestations du mouvement des « gilets jaunes » entre novembre et décembre. Présidé par le préfet, il rassemble l'ensemble des acteurs de la sécurité civile, la police, la gendarmerie, les services de l'État concernés et des représentants des collectivités locales.



14 août 2018 / 4^e étape du Tour de France entre La Baule et Sarzeau.

EXERCICE DE SIMULATION D'UN ATTENTAT À L'ÉGLISE SAINT-LÉGER D'ORVAULT

Mardi 25 septembre 2018, un exercice grandeur nature simulant une tuerie de masse a été réalisé dans le bourg, à proximité des restaurants et de la mairie.

150 personnes étaient mobilisées au total sur cet exercice : gendarmes, pompiers, encadrants, policiers, 135 lycéens de Jean-Jacques-Audubon et de La Joliverie, qui se forment aux métiers de la sécurité, participaient également à cette simulation, dans le rôle des victimes.



25 septembre 2018 / Simulation d'une tuerie de masse à l'église Saint-Léger d'Orvault.

MIEUX PRÉVENIR LA RADICALISATION

En 2018, le département présente des résultats positifs, tout en répondant aux exigences du plan Vigipirate relevé au niveau Urgence Attentat sur l'ensemble du territoire national à la suite des événements dramatiques survenus à Strasbourg le 11 décembre 2018.

Relevant du Premier ministre, le plan Vigipirate est un outil central du dispositif français de lutte contre le terrorisme. Il associe tous les acteurs nationaux – l'État, les collectivités territoriales, les entreprises et les citoyens – à une démarche de vigilance, de prévention et de protection.

S'agissant de la prévention de la radicalisation, la cellule départementale de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles a permis de prendre en charge 78 situations individuelles.

LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

Depuis 3 ans, il est constaté une évolution favorable de la situation, tant du nombre d'accidents corporels, du nombre d'accidents mortels, ou de tués et que de blessés. Entre 2015 et 2017, le nombre de personnes décédées sur les routes du département est passé respectivement de 83 à 59 alors qu'en 2000, le département déplorait encore 156 personnes tuées.

Les mesures gouvernementales issues du comité interministériel à la sécurité routière ont été déclinées dans le département dans le document général d'orientations signé par le préfet, le président du conseil départemental, le président de l'association des maires et les procureurs de la République de Nantes et Saint-Nazaire pour la période 2018-2022. Ce document fixe les priorités : le risque routier professionnel et les trajets domicile-travail, la conduite après usage de substances psychoactives (alcool, stupéfiant), les jeunes conducteurs et les seniors. Ces actions compléteront les contrôles accrus de la police et de la gendarmerie pour prévenir la mortalité routière.



26 janvier 2018 / Nicole Klein et le Général Lizurey sur l'ex-route des chicanes (RD281) rendue à la circulation publique.

MIEUX PROTÉGER LES POPULATIONS

La raffinerie de Donges se modernise

Le projet « Horizon », investissement de 350 M€ porté par Total, vise à réduire la teneur en soufre des carburants pour répondre aux nouvelles exigences environnementales. Les services de l'État ont instruit les deux demandes d'autorisation environnementale en 2018 et intégré dans un arrêté préfectoral les prescriptions applicables à la raffinerie depuis sa création en 1932.

En matière d'action de prévention des risques technologiques et naturels, l'élaboration des plans communaux de sauvegarde (PCS) a été poursuivie en 2018 : 83 communes sont soumises à l'obligation d'un PCS et 63 PCS sont réalisés ou en cours. 24 communes non soumises à obligation ont également arrêté un PCS.

Rétablissement de l'état de droit à Notre-Dame-des-Landes

L'année 2018 aura surtout été marquée, après l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, par le rétablissement de l'état de droit sur l'ex-ZAD grâce au dialogue et à la fermeté.

Une première étape importante a été franchie avec la libération, dès le 26 janvier, de la RD281 (dite « route des chicanes »), qui était fermée à la circulation publique depuis 2012. Puis, deux opérations de rétablissement de l'ordre public, qui ont mobilisé plus de 2 200 gendarmes, ont eu lieu du 9 au 13 avril et les 17 et 18 mai. 39 squats non régularisables dont les occupants refusaient de s'inscrire dans un processus de régularisation ont été expulsés et déconstruits au cours de ces deux opérations, en veillant toujours à la stricte proportionnalité du recours à la force. Dès le 6 juin, 15 conventions d'occupation précaire étaient signées avec des porteurs de projet marquant ainsi le retour à l'état de droit et à l'apaisement sur ce territoire.

Outre, la gendarmerie nationale, ce processus a mobilisé, sous l'autorité de la préfète Nicole Klein, les services de la préfecture (cabinet, chargé de mission aéroport, DCL) ainsi que de nombreux services de l'État (police nationale, DDTM, DREAL...) et le SDIS.



2018 / En 2018, la DDPP a réalisé 1 600 contrôles de sécurité alimentaire y compris au Marché d'intérêt National de Nantes, 2^e plus grand MIN de France.

PROTÉGER LE CONSOMMATEUR

Protéger le consommateur dans ses actes de consommation de la vie quotidienne, c'est aussi vérifier que les réglementations qui l'informent et garantissent sa sécurité économique et physique sont respectées.

Pour l'ensemble de ses missions, la direction départementale de la protection des populations a :

- réalisé **3 249 contrôles** et **inspections** sur sites;
- délivré **8 543 certificats sanitaires** délivrés à l'export pour les animaux et les produits d'origine animale ou végétale;
- géré **169 alertes** et **45 dossiers** de Toxi-Infection Alimentaire Collective (TIAC);
- effectué **1 244 prélèvements** pour analyses en laboratoires;
- établi **108 dossiers contentieux**.

En 2018, le palais des sports Beaulieu à Nantes a été homologué (livraison des travaux de la salle principale).

La direction départementale déléguée de la cohésion sociale porte une attention particulière aux locaux accueillant des enfants de moins de six ans, pour l'utilisation desquels un avis de la PMI (service Protection Maternelle Infantile du Département) est requis.

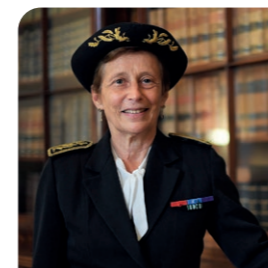
PROTÉGER LES PERSONNES VULNÉRABLES

Les capacités d'hébergement et de logement accompagné pour les personnes sans logement représentent **3 586 places** en Loire-Atlantique (auxquelles s'ajoutent 300 places en hôtel) réparties ainsi, à fin 2018 :

- **504 places** d'hébergement d'urgence : **+ 80 places en 2018** pérennisées à la fin de l'hiver;
- **691 places** en centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS);
- **300 places** pour ménages à droits temporaires;
- **273 places** de maisons relais;
- **618 places** d'intermédiation locative (dont 200 ménages droits temporaires);
- **1 200 places** de logement d'urgence dans les territoires péri-urbains.

L'orientation vers l'ensemble de ces places est réalisée par le service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO), sur la base de la demande des ménages en difficulté sociale et d'une évaluation par un travailleur social.

L'ÉQUIPE PRÉFECTORALE EN LOIRE-ATLANTIQUE EN 2018



NICOLE KLEIN

Préfète de la région Pays de la Loire, préfète de la Loire-Atlantique

16 février 2017 – 1^{er} novembre 2018



CLAUDE D'HARCOURT

Préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique

7 novembre 2018



EMMANUEL AUBRY

Sous-préfet, secrétaire général de la préfecture

27 juin 2013 – 11 octobre 2017



SERGE BOULANGER

Sous-préfet, secrétaire général de la préfecture

5 janvier 2018



JEAN-CHRISTOPHE BOURSIN

Secrétaire général pour les affaires régionales des Pays de la Loire

29 juin 2017





MARIE-HÉLÈNE VALENTE

Sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Nazaire

18 mars 2016 – 12 novembre 2018



MICHEL BERGUE

Sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Nazaire

13 novembre 2018



MOHAMED SAADALLAH

Sous-préfet de l'arrondissement de Châteaubriant-Ancenis

21 novembre 2016 – 12 novembre 2019



JOHANN MOUGENOT

Directeur de cabinet du préfet de la région Pays de la Loire, sous-préfet de la Loire-Atlantique

27 avril 2017



ALAIN BROSSAIS

Sous-préfet chargé de mission auprès du préfet

3 juillet 2017 – 29 avril 2019



STÉPHAN DE RIBOU

Sous-préfet chargé de mission auprès du préfet

2 mai 2015 – 3 septembre 2018

CHIFFRES CLÉS



L'ÉTAT EN APPUI DES TERRITOIRES POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

L'ÉTAT PARTENAIRE DES TERRITOIRES

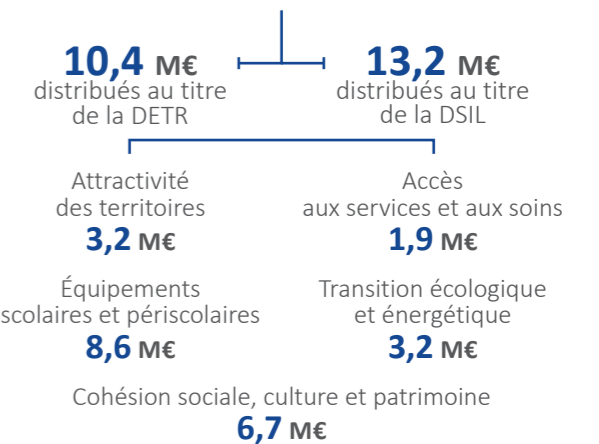


129 858 ACTES des collectivités territoriales transmis en préfecture par voie dématérialisée

12 281 ACTES d'urbanisme prioritaires et d'aménagement contrôlés dans les délais réglementaires

31 292 ACTES des collectivités locales contrôlés

23,6 M€ de subventions



Crédits d'intervention Politique de la ville: **2,6 MILLIONS D'EUROS**

Entretien et modernisation du réseau routier national en Loire-Atlantique: **10 MILLIONS D'EUROS**

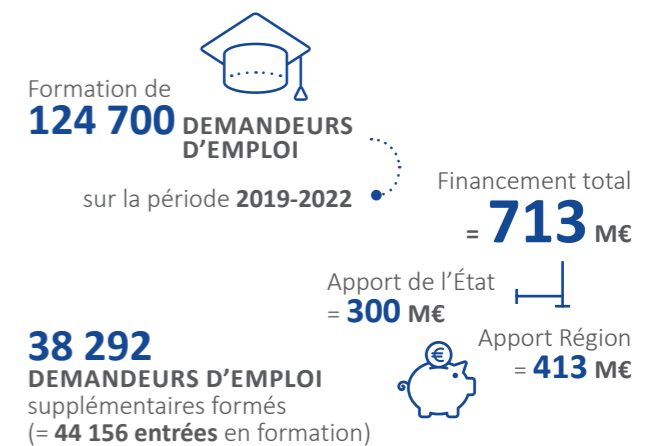
LE SOUTIEN À L'EMPLOI ET À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

34 M€ mobilisés

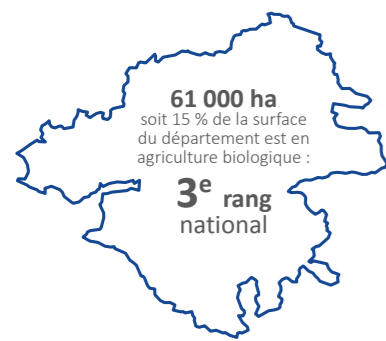
21 M€ en faveur des structures d'insertion par l'activité économique

13 M€ pour les entreprises d'insertion pour l'accompagnement renforcé de 1 000 jeunes

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES ÉTAT – RÉGION



L'ACTION DE L'ÉTAT EN FAVEUR D'UNE AGRICULTURE RESPONSABLE



Maraîchage

- 60 % de la surface régionale
- 200 exploitations spécialisées
- 1^{er} département pour la mâche, le radis, le concombre, le muguet
- 4^e département pour la tomate

Production de viande porcine

Pays de la Loire :
• 2^e région pour la production porcine et **234 000 T/an**

Loire-Atlantique :
• 17 % de la production régionale, **24 000** truies, **160** exploitations spécialisées



Production laitière

- 7^e département laitier
- 1 800 exploitations laitières
- 900 millions de litres/an

Production de viande bovine

- 16 % de la production régionale
- 73 000 vaches
- 1 250 exploitations
- 94,5 M€ versés en Loire-Atlantique au titre de la politique agricole commune

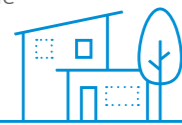


L'ÉTAT ACTEUR DE LA COHÉSION SOCIALE

EN LOIRE-ATLANTIQUE :

3 949 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX livrés chaque année en Loire-Atlantique

8,7 M€ de crédits d'État



84 000

LOGEMENTS RÉPERTORIÉS

44 300 DEMANDEURS
10 500 ATTRIBUTIONS

POLITIQUE de la ville



166,1 MILLIONS D'EUROS de concours financiers validés par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine pour la Loire-Atlantique

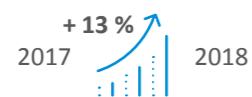


6 QUARTIERS concernés par le programme national de renouvellement urbain en Loire-Atlantique



1 311 LOGEMENTS RÉNOVÉS au titre du programme de rénovation énergétique de l'Agence Nationale de l'Habitat

1 500 RECURS DALO enregistrés



1 décision favorable



1 proposition de logement

L'ÉTAT PROTECTEUR

SÉCURITÉ PUBLIQUE

122 DÉCLARATIONS de manifestation sur la voie publique

18 465 553 EUROS d'avoires criminels saisis



1 108 VISITES D'ERP sur le département

23 ARMES saisies

FAITS CONSTATÉS

Personnes	Biens
6 907 = zone police	36 014 = zone police
3 976 = zone gendarmerie	22 345 = zone gendarmerie

FAITS ÉLUCIDÉS

Personnes	Biens
45,65 % = zone police	9,07 % = zone police
76,46 % = zone gendarmerie	15,13 % = zone gendarmerie

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

52 000 EUROS pour les actions visant à promouvoir la sécurité routière dans le cadre du plan départemental d'actions et de sécurité routière 2018



54 ACTIONS de prévention sécurité routière en 2018

10 ACTIONS à destination de la jeunesse en matière de sécurité routière

653 ACCIDENTS CORPORELS (- 4,8 % par rapport à 2017)

834 PERSONNES BLESSÉES (- 1,5 % par rapport à 2017)

52 PERSONNES TUÉES (- 11,9 % par rapport à 2017)

SÉCURITÉ CIVILE

7 EXERCICES DE SÉCURITÉ CIVILE réalisés

21 JOURS D'ACTIVATION du centre opérationnel départemental

6 PLANS DE PRÉVENTION des risques naturels adoptés



5 PLANS DE PRÉVENTION des risques technologiques adoptés

87 PLANS COMMUNAUX de sauvegarde adoptés

SÉCURITÉ SANITAIRE

3 518 PRÉLÈVEMENTS de contrôle sur le réseau de production d'eau potable



2 VISITES TECHNIQUES d'inspection-contrôle en station de traitement

113 ANOMALIES traitées

334 PRÉLÈVEMENTS SPÉCIFIQUES

99,9 % DE TAUX de conformité bactériologique



sur le chlorure de vinyle dans le réseau de production d'eau potable

ENVIRONNEMENT

560 PRÉLÈVEMENTS sur **80 POINTS** de mesure au niveau des cours d'eau



70 CONTRÔLES du respect de la directive nitrate



303 CONTRÔLES de conformité à la réglementation européenne sur les eaux usées

SÉCURITÉ DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

320 ÉTABLISSEMENTS de loisir aquatique suivis

3 613 PRÉLÈVEMENTS analyses effectuées

99 CONTRÔLES des accueils collectifs de mineurs et **14 ENQUÊTES** administratives ouvertes à la suite d'événements graves

83 CONTRÔLES des établissements d'activité physique et de baignade

ANOMALIES traitées **216**



8 VISITES TECHNIQUES d'inspection-contrôle

PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Nombre de **CONTRÔLES** de sécurité alimentaire

= **1 600**



Nombre de **CONTRÔLES** relatifs à la traçabilité des produits alimentaires

= **3 613**

1 140 PRÉLÈVEMENTS pour la surveillance de l'alimentation

1 334 000 EUROS d'amende recouvrés dans le cadre de la protection du consommateur

Directeur de la publication :

Claude d'Harcourt, préfet de la région Pays de la Loire,
préfet de la Loire-Atlantique

Rédaction :

Préfecture de la Loire-Atlantique

Crédits photographiques :

Préfecture de la Loire Atlantique – Direction départementale
des territoires et de la mer – Service départemental d'incendie
et de secours – Groupement de gendarmerie départementale
de Loire-Atlantique – Direction départementale de la sécurité
publique de Loire-Atlantique – Communauté d'agglomération
de la Région nazairienne et de l'Estuaire – Adobe Stock

